

#68 / 2022 1,60 €

le cheminot Cfdt: de France

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'UNION FÉDÉRALE
DES CHEMINOTS & ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du **NOVEMBRE**
17 au **NOVEMBRE**
24

JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT






Optez pour une mutuelle cheminote engagée, juste, solidaire

Mutuelle Entrain a été créée par des cheminots,
pour les cheminots et leurs familles.

Proches de vous, partout en France, nous
répondons à vos besoins en préservant le
caractère intergénérationnel et solidaire d'une
véritable couverture santé mutualiste.

Votre devis immédiatement et sans
engagement sur notre site web :
mutuelle-entrain.fr



Découvrez
nos offres
de bienvenue et
choisissez la formule
la plus adaptée
à vos besoins



Pour toute adhésion avant le 31/01/2023, bénéficiez d'une
remise sur vos cotisations pendant les 3 prochaines années *

-20%
pour les années
2022 & 2023

-10%
pour l'année
2024

-5%
pour l'année
2025

* Voir conditions offre de bienvenue sur notre site internet mutuelle-entrain.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren
sous le numéro 775 558 778_Crédits photos : Pexels et freepick



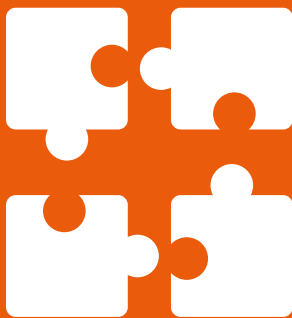
0 809 40 54 54

Service gratuit
+ prix appel



SOMMAIRE

4 À LA UNE ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ⇒ Les 4 axes forts



5 BILAN DES ACTIONS DE LA CFDT ⇒ Retrospective

21 TRIBUNE ⇒ Donnons au ferroviaire les moyens de son ambition

23 LA GESTION DES ASC ⇒ Activités sociales et culturelles

25 LES REVENDICATIONS ⇒ de la CFDT Cheminots



ÉDITO

Thomas Cavel,
Secrétaire général de la CFDT Cheminots

PROTÉGER ET AGIR AU QUOTIDIEN, PENSER ET CONSTRUIRE NOS LENDEMAINS

Cette fin d'année sera donc marquée par les élections professionnelles. Ce rendez-vous de démocratie sociale est essentiel à plusieurs titres. D'une part, il nous permet, en tant que salariés de nous exprimer et de porter notre voix vers celles et ceux qui représentent notre vision de l'action syndicale. D'autre part, il permet de mettre en place, ou non, les conditions du dialogue social, de la négociation et, au final, de la construction de notre avenir, de la préservation de nos droits et de la construction de nouvelles garanties.

Soyons clairs, si le paysage syndical ne bouge pas, il y a fort à parier que les cheminotes et les cheminots paieront cher l'absence de protections indispensables pour affronter les grands changements à venir.

En effet, entre les organisations syndicales qui ont pour seul discours la promesse d'un grand changement qui devrait arriver, si tout va bien, un grand soir ou un petit matin et celles qui préfèrent promouvoir des adhésions à bas prix contre des réductions dans des grandes enseignes, il y a clairement un grand besoin de CFDT. L'action de la CFDT est claire. Elle ne varie pas. La CFDT, par ses militants et ses adhérents, est présente au quotidien. Notre action de proximité correspond à l'essence de notre engagement. Protéger et agir, chaque jour, chacune et chacun est une composante essentielle de ce que nous sommes. Les questions d'emplois, de salaires, de conditions de travail, de réorganisations multiples, de sens au travail, etc, guident nos actions.

La CFDT Cheminots porte également une vision de l'avenir du ferroviaire. C'est une part essentielle de ce qui nous fonde : penser et construire l'avenir. Les enjeux, de ce point de vue sont nombreux. Le devenir du Groupe SNCF et les intérêts divergents des SA, l'ouverture à la concurrence, la mise en place de filiales et le transfert de personnel, ou encore la survie de l'unité sociale, les trajectoires d'emplois et de salaires sont autant de sujets que le mandat à venir devra traiter.

Les élections professionnelles vont donc permettre aux salariés de prendre part à la construction de l'avenir

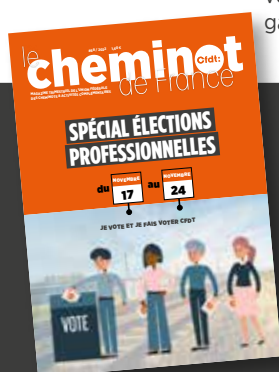
Forte de son bilan, la CFDT Cheminots peut faire valoir son action durant les années passées. Ce numéro spécial du Cheminot de France revient sur les deux dernières années et les actions que nous avons menées dans un contexte de crise permanente. Entre situation sanitaire et contexte économique fortement dégradé, l'action syndicale de la CFDT Cheminots a été essentielle pour protéger les salariés et apporter des réponses sociales face à la crise. Accords de branche, APLD, actions salariales... autant de sujets pour lesquels la CFDT Cheminots a posé sur la table ses revendications et a poussé, par la mobilisation lorsqu'il le fallait. Au-delà du bilan, c'est la projection dans l'avenir qu'il faut éclairer. Vous trouverez également dans ce numéro la vision que nous portons pour les élections. Basée sur 4 axes forts que sont « notre quotidien », « notre avenir », « nos droits » et « nos Activités Sociales et Culturelles », la CFDT Cheminots porte 10 propositions claires pour définir son programme d'action.

C'est donc forts de notre bilan et de nos propositions que nous donnons rendez-vous le 17 novembre aux cheminotes et aux cheminots de la SNCF, pour faire gagner le ferroviaire et les salariés.

● **Votez et faites voter CFDT !** ●

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis
01 76 58 12 21
www.cfdtcheminots.org
contact@cfdtcheminots.org
CFDT - Cheminots - Officiel
@cfdtcheminots



Le Cheminot de France
#68 / 2022
N° CPPAP : 0722 S 07026

Directeur de la publication
THOMAS CAVEL

Directeur adjoint de la publication
SÉBASTIEN MARIANI

Rédacteur en chef
ALI BENHADJBA

Ont participé à ce numéro
ALI BENHADJBA, THOMAS CAVEL
ET SÉBASTIEN MARIANI

Crédits photo
CFDT, DR, ADOBESTOCK, FREEPIK

Mis en page par
STUDIO GRANITE

Nous contacter
contact@cfdtcheminots.org

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES SNCF 2022 PROTÉGER ET CONSTRUIRE AVEC LA CFDT

LES ÉLECTIONS POUR LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DANS LES COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES AU SEIN DE LA SNCF SE DÉROULERONT DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2022. CE RENDEZ-VOUS DE DÉMOCRATIE SOCIALE EST TRÈS IMPORTANT. IL CONDITIONNE LA REPRÉSENTATION DES CHEMINOTES ET DES CHEMINOTS POUR LES QUATRE ANNÉES À VENIR.

PROTÉGER ET CONSTRUIRE

La CFDT est présente et agit au quotidien pour défendre les salariés et améliorer leurs droits. C'est en proximité et au service des salariés, que le syndicalisme se réalise.

La CFDT porte de nombreuses propositions pour construire l'avenir. Face aux nombreux enjeux et au regard de leur importance, la CFDT propose, innove et apporte des réponses.

Mon quotidien

Salaires, emploi, conditions de travail, métiers, territoires... la proximité, c'est la CFDT. Accompagner les salariés et leur construire des avancées en matière d'organisation du travail sont au cœur de l'action de la CFDT.

Mon futur

Dans ce nouveau monde ferroviaire où la concurrence et les filiales sont imposées, la CFDT se bat pour construire les protections et les garanties indispensables aux salariés. Elle pousse également pour améliorer le cadre social, avec par exemple, une mutuelle pour tous.

La CFDT, par le biais de son manifeste pour le ferroviaire, pose une vision globale pour un développement du système ferroviaire qui puisse répondre aux enjeux sociaux et écologiques.

4 AXES FORTS



Mes Activités Sociales et Culturelles

L'accès à la culture et aux loisirs est primordial pour améliorer le quotidien de tout un chacun. La CFDT met en place des activités qui correspondent aux besoins actuels. Dans les CSE gérés par la CFDT, les prestations proposées sont accessibles à toutes et tous, et la gestion se fait en toute transparence.

Mes droits

Les accords sur l'égalité professionnelle, la gestion des parcours, l'intéressement, etc. sont à conserver, améliorer ou à gagner. Pour obtenir cela, il faut plus de CFDT dans les 5 SA du groupe SNCF afin de négocier et gagner des droits pour toutes et tous.

BILAN CFDT CHEMINOTS

QUE LE TEMPS PASSE VITE ! EN 4 ANS, IL S'EN EST PASSÉ DE CHOSES À LA SNCF ET DANS LE CORPS SOCIAL CHEMINOT. CE QUI EST CERTAIN, C'EST QUE LA CFDT N'A PAS MÉNAGÉ SA PEINE POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES CHEMINOTS. ALORS QUE DIRE ? VOLONTAIREMENT NOUS NOUS SOMMES LIMITÉS DANS CET EXERCICE À CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES POUR VOUS PROPOSER UNE RÉTROSPECTIVE DE L'ACTION DE LA CFDT CHEMINOTS CAR, ASSURÉMENT, UN SEUL NUMÉRO DU CDF N'AURAIT PAS SUFFI.

BONNE LECTURE

En cette fin d'année 2020, un nouveau confinement marque le passage à plus d'un an de crise sanitaire sociale et économique avec des impacts psychologiques extrêmement forts.

La CFDT fidèle à sa logique de protection obtient gain de cause avec l'accord Allocation chômage partielle longue durée pour protéger l'emploi les rémunérations des cheminots.



Après l'échec des négociations sur un accord de branche 67 millions d'euros de mesures salariales perdues le dossier de la transposition des classifications et rémunérations revient sous forme d'un décret. Mais la CFDT n'a pas dit son dernier mot...



On ne dira jamais assez que l'absence d'accord profite toujours au patronat, jamais aux salariés. Le refus des organisations syndicales CGT, Sud de signer des accords protecteurs pour les salariés fait la part belle à la direction qui agit ensuite comme bon lui semble avec des mesures unilatérales : pas d'accord sur la gestion des parcours pro, pas d'accord sur la formation, pas de complémentaire santé pour les statutaires. L'entreprise continue avec son rouleau compresseur.

La CFDT, elle, continue à œuvrer pour gagner des droits et des protections nouvelles pour protéger tous les cheminots.

En octobre 2020, un nouveau bureau national est élu. Il est composé de femmes et d'hommes d'expériences différentes, aux compétences complémentaires. Faire progresser la CFDT en faisant gagner ses idées sont les objectifs de cette nouvelle équipe qui s'inscrit dans la continuité du travail réalisé par la précédente. En cette fin d'année 2020, le second déconfinement est en cours. La question des conditions de travail est primordiale. La CFDT Cheminots et son Syndicat National FGAAC CFDT interviennent pour améliorer les conditions d'accueil dans les foyers et les locaux de coupure.



JANVIER
2021



En ce début d'année, l'actualité nous vient de la CPRP. Le gouvernement a en ligne de mire les prestations spécifiques non pérennes. Ce fond est destiné à financer des prestations santé pour les cheminots statutaires. L'État souhaite négocier l'avenir de ce type de prestations ou les supprimer si des négociations échouent.

La CFDT proposera la création de groupes de travail pour permettre la création d'un scénario alternatif et permettre de sauver ces prestations utiles aux cheminots.

Une position qui sera entendue au Conseil d'administration puisque cette proposition a fait l'objet d'un vote unanime des administrateurs.



Au moment où le gouvernement annonce la prise en charge d'une complémentaire santé pour les fonctionnaires et, alors que des négociations de Branche sur le volet prévoyance risquent de s'ouvrir en excluant une fois de plus les cheminots, la CFDT rappelle dans un tract l'urgence pour la SNCF à ouvrir des négociations pour laquelle elle s'est engagée depuis 2018. La CFDT est la seule organisation syndicale à poursuivre en justice pour obtenir la prise en charge par l'employeur d'une complémentaire santé pour les statutaires sur le modèle des salariés contractuels et comme le prévoit la loi.

À SNCF Réseau, la CFDT émet de gros doutes sur l'orientation stratégique du projet « Maintenir demain ».

Pour la CFDT, il s'agit d'un véritable plan social qui ne dit pas son nom. En effet, le projet prévoit une réduction de 30 % des effectifs sur les fonctions transverses. Quant au volet emploi et à la dimension humaine, pourtant érigée en valeur de groupe, ils demeurent absents du projet.



La CFDT portera les appréhensions des salariés de Réseau et va multiplier les opérations d'information et de décryptage à destination des salariés : une enquête est lancée et un observatoire est monté avec comme objectif de démontrer le caractère ubuesque de cette orientation mais surtout pour protéger nos collègues exposés en première ligne face à ces réorganisations.

Enfin, en cette fin janvier la CFDT met le cap sur les notations et obtient plus de 667 niveaux supplémentaires gagnés lors d'une table ronde. L'objectif pour la CFDT est clair : permettre d'assurer la continuité du déroulement de carrière des cheminots malgré la fin du recrutement sous Statut pour les cheminots. La CFDT demandera lors de cette table ronde que les notations concernent l'intégralité des agents statutaires et Contractuels.

Côté conduite, la CFDT et son Syndicat National FGAAC CFDT préservent de nouveau la prime de traction des conducteurs. Malgré une année 2020 marqué par la crise sanitaire et la diminution forte d'activité, le calcul de la prime congès 2020 sera réalisé en prenant en compte seulement 6 mois de l'année (janvier, février, juillet, août, septembre et octobre). Les six autres mois sont neutralisés.



FÉVRIER
2021



L'annonce de la réinternalisation de 500 équivalents temps plein par le président Farandou fait l'objet de bilatérales à SNCF réseau : même si cela est notoirement insuffisant pour un sujet aussi stratégique que la maîtrise du savoir-faire, la CFDT préfère y voir une prise de conscience timide de la part de la direction.



Lors d'une table ronde matériel la CFDT rappelle l'entreprise à ses engagements pour récompenser l'effort que les salariés ont consenti pendant la crise sanitaire et à agir pour enrayer les départs nombreux face à la pénibilité des métiers.

Ces quelques propositions demeurent largement insuffisantes pour la CFDT qui dénonce l'absence de mesures pour l'ensemble des agents du matériel. Les mesures présentées ne sont pas suffisantes pour enrayer les difficultés de fidélisation des salariés et renforcer l'attractivité des métiers, notamment à l'embauche.

En cette fin février la CFDT demande une audience, alertée par une augmentation importante du nombre d'aptitude temporaire ou d'inaptitude en lien avec certaines affections telles que le syndrome d'apnée du sommeil ou bien encore la vision 3D.

Pour la CFDT il est inacceptable que des agents suivis par des spécialistes attestant de leur aptitude à exercer leur métier soient déclarés inaptes par la médecine SNCF alors que les textes réglementaires prévoient qu'un avis favorable d'un médecin spécialiste permet le maintien de l'aptitude.



À la SUGE, la CFDT pose une DCI pour dénoncer l'iniquité des mesures entre salariés d'iDF et de province, elle rappelle que les contraintes en matière de logement ou transports pèsent sur tous les agents.



MARS
2021



À l'occasion d'un comité de suivi des accords d'intéressement la direction de Gares & Connexions annonce qu'elle substitue le versement par une gratex. Inutile de dire que, bien dans son mépris, la direction considère qu'elle n'a même pas à informer les signataires de l'accord... La CFDT a dénoncé cette vision des choses et rappelle l'entreprise à respecter juridiquement son engagement sous sa signature de l'accord d'intéressement.

EUROSTAR : Alors que les salariés subissent de plein fouet l'activité partielle et la dégradation de leurs conditions de travail la CFDT demande à être reçue en audience pour évoquer ces sujets. Les conséquences de la crise sanitaire sont gravissimes notamment sur les besoins en trésorerie, il est urgent d'assurer la pérennité de l'activité et de l'emploi. La CFDT multiplie les interventions auprès des décideurs et des pouvoirs publics.



AVRIL
2021



Alors que le troisième confinement commence, la CFDT est reçue en audience. Elle rappelle à cette occasion que l'obligation de production ferroviaire s'impose et repose chaque jour sur l'engagement des agents. Elle demande à ce titre l'attribution d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat d'un montant de 1000 €. Elle rappelle la nécessaire couverture des absences pour les agents concernés en activité partielle pour garde d'enfants, demande un dispositif de compensation de perte des EVS, elle réclame des dispositions spécifiques permettant d'accueillir les cheminots en production dans des conditions de restauration et d'hébergement digne, et, l'intégration des cheminots pour la vaccination prioritaire.

Côté conduite, la CFDT et son syndicat National FGAAC CFDT n'est pas en reste et dépose, au lendemain des annonces, d'audience nationale pour obtenir de nouvelles mesures protectrices pour les agents.



Lors d'une audience consacrée aux Contractuels, la CFDT rappelle à l'entreprise l'urgence à agir pour que les Contractuels soient des salariés pleinement considérés face à des interprétations erronées de certains acteurs RH. Lors de cette audience, la CFDT demande la reconnaissance d'une véritable ancienneté pour les contractuels et la mise en place d'un véritable 13ème pour tous.



Dans un tract, la CFDT rappelle que le sac à dos social est bien léger et qu'il reste encore de nombreuses dispositions sociales d'accompagnement à prendre pour protéger les cheminots lors de l'ouverture à concurrence avec de possibles transferts. Dans cette information on apprend qu'une réunion de négociation prévue en février a été annulée uniquement parce que la CGT a refusé de tenir cette réunion en visioconférence un comble en plein confinement alors que l'urgence est à l'action.

MAI
2021



Une bonne nouvelle en réponse à l'interpellation par la CFDT du Premier Ministre et du ministre délégué au Transport Jean Baptiste Djebbari, le gouvernement confirme par écrit l'élargissement des missions de la CPRP à l'ensemble des salariés de la Branche.

Une revendication portée depuis 2018 et gagnée par la CFDT. Les emplois de nos collègues de la CPRP sont sauvés. C'est une grande victoire de la CFDT qui vient couronner un travail de longue haleine.



La CFDT Cheminots et son Syndicat National FGAAC CFDT poursuit son action sur les conditions d'accueil des salariés. Le ministre répond directement à l'interpellation de la FGAAC CFDT sur les conditions d'accueil chez ORFEA. Les mesures obtenues permettent d'améliorer, concrètement, les conditions de vie des salariés.

Le 12 mai les foyers Orféa rouvrent enfin à la grande satisfaction du personnel roulant. L'action de la CFDT a payé. En réponse au courrier de la CFDT, le ministre des transports indique s'engager à identifier des solutions pour améliorer les conditions de travail des salariés.



Une entreprise a-t-elle le droit de saisir le téléphone portable professionnel de ses salariés ? Pas dans n'importe quelles conditions. C'est le jugement qui était obtenu par la Cfdt Cheminots de Chambéry qui fait condamner une nouvelle fois la SNCF.



JUIN
2021

Alors que l'inflation approche déjà les 3%, la CFDT est la première organisation syndicale à porter la question des salaires et appelle à un rassemblement le 14 septembre. Elle décrète l'urgence salariale, dénonce les méfaits de la dénonciation de l'accord de Branche concernant la classification signée par la CFDT en 2019, ce qui a laissé les cheminots sans protections.



Rémunération, la CFDT Cheminots et son Syndicat National exige une revalorisation et lance une pétition pour les agents de conduite.



MÉDICAL : la CFDT obtient une amélioration de la rémunération du personnel contractuels de l'annexe 3.

JUILLET
2021



Alors que le Défenseur des Droits met en garde la SNCF sur ses points d'arrêt non gérés la CFDT rappelle qu'elle alerte depuis de nombreuses années, elle qui avait lancé en 2019 une opération chronogare qui avait mis en lumière les méfaits de la fermeture des guichets avec l'explosion des temps d'attente et la nécessaire réhumanisation des gares.

En ce début juillet les regards sont tournés vers la réunion tripartite du 9 juillet entre l'État, le patronat avec l'UTP et les Syndicats de Cheminots.

Il faut dire que l'urgence est à la prise d'engagements nécessaires pour une convention collective de haut niveau protectrice des droits pour les salariés.

Il y a urgence agir pour la CFDT avec en priorité : le maintien et l'extension pour tous les salariés des facilités de circulation, un droit au logement étendu à la branche, une prévoyance renforcée avec une complémentaire santé prise en charge par l'employeur quel que soit son statut, la préservation de l'action sociale, du compte épargne temps, de la prise en compte de la pénibilité, du régime de travail et des congés spéciaux ainsi que les parcours professionnels et la sécurisation de l'emploi. Autant de sujets qu'il faut sécuriser dans l'intérêt des cheminots.



SEPT.

2021



Alors que la presse se fait écho d'une mauvaise polémique autour d'un rapport concernant les facilités de circulation, la CFDT rappelle son attachement pour des facilités de circulation pour tous les salariés et ayants-droit des entreprises de la branche ferroviaire. Une revendication de maintien intégral et d'extension de ce droit à la branche, qu'elle parviendra finalement à obtenir...

Lors du rassemblement devant le siège de la SNCF, la CFDT opère une véritable démonstration de force et réclame l'urgence salariale pour les négociations à venir. Elle réclame un accord salarial ambitieux, la mise en place d'une prime Covid, le déblocage de la grille, la création d'une prime d'ancienneté pour les Contractuels et enfin la compensation de l'arrêt des recrutements au statut par l'attribution d'un nombre supplémentaire de niveaux pour les prochaines notations.



STUPEUR : la région Provence décide de confier à un autre opérateur que la SNCF, la gestion de la ligne Marseille Nice. Même si cette décision était pressentie elle produit un certain émoi légitime chez les cheminots. Pour la CFDT, il y a urgence à la continuité sociale : la définition du contenu du sac à dos social est loin d'être terminée, priorité à la négociation.



OCT.

2021



L'UTP répond favorablement à la demande de réouverture de négociations sur le volet classification rémunération, ancienneté de Branche, prime d'ancienneté, revalorisation des indemnités de travail de nuit et fêtes. Une réunion est programmée pour le 30 novembre.

La CFDT lance son manifeste pour un système ferroviaire plus écologique et solidaire fondateur du monde à venir. Dans ce manifeste la CFDT fait du développement du ferroviaire un enjeu sociétal social et porteur d'avenir.

Les CHEMINOTS corporatistes ? La CFDT démontre une nouvelle fois que ce n'est pas le cas et publie un manifeste pour un système ferroviaire plus écologique et solidaire dans lequel elle expose ses 11 propositions. Pour que le ferroviaire apporte sa contribution à la construction d'un monde plus solidaire et plus écologique. 11 proposition qui portent à la fois sur le système ferroviaire, ses objectifs, ses moyens, le cadre social pour les salariés mais aussi la contribution du ferroviaire au bien commun dans son rôle dans la transition écologique et dans la cohésion entre les territoires.



Bonification Traction : la CFDT Cheminots et son Syndicat National FGAAC - CFDT agit et intervient pour sécuriser les bonifications traction dans le décret relatif au maintien du régime spécial de retraite.



Le 17 novembre a lieu la table ronde salariale. 3 organisations syndicales (CFDT /SUD/UNSA) se rassemblent pour peser sur les négociations qui ont lieu ce jour. Une action payante puisque des résultats ont été obtenus : mise en place d'une prime pouvoir d'achat, une prime Covid, revalorisation de bas salaires, une augmentation sans précédent du nombre dans les contingents, une enveloppe d'augmentation pour ce qui concerne les Contractuels.

Pour la CFDT il s'agit d'un premier acte. Le deuxième acte aura lieu avec les négociations concernant les classifications rémunérations au niveau de la Branche et du groupe public SNCF.

SOUVENEZ-VOUS : en septembre la CFDT avait décrété l'urgence salariale et organisé un rassemblement militant devant le siège de la SNCF.



Le mois de novembre est riche en actualité sociale. La CFDT signe l'accord égalité professionnelle entre hommes et femmes. Un accord qui apporte des protections et pose des perspectives pour l'égalité entre femmes et hommes. Un comité de pilotage aura pour mission de veiller au respect des engagements pris et objectifs fixés. Parmi les avancées citons des engagements forts comme garantir l'équité salariale, la féminisation des recrutements, et la rémunération pendant les congés pathologiques de maternité et d'adoption, de paternité, d'accueil d'enfants, avec une revalorisation salariale minimale à la moyenne, une meilleure intégration de la parentalité dans la vie professionnelle, et un dispositif de lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.



L'accord télétravail à la poubelle. Il rejoint ainsi hélas un nombre important d'accords progressistes destinés à améliorer concrètement la vie des cheminots. En effet, faute de signature de la CGT ou de Sud Rail qui permet à un accord CFDT + UNSA de franchir les 50 % aucun ne peut être validé. C'est à chaque fois laisser la place, au mieux, à des mesures unilatérales prises par la direction, parfois à rien du tout !

Le 23 novembre, lors de la seconde table ronde de la S.A Voyageurs, la CFDT et son Syndicat national FGAAC CFDT obtiennent le versement d'une gratification exceptionnelle de six cents euros pour tous les agents de cette S.A. Cette mesure s'ajoute à celles obtenues le 17 novembre dernier lors de la table ronde salariale.



DÉC.
2021



Ce 7 décembre, la CFDT signe l'accord salarial après une consultation de ses adhérents qui à 95,4 % en approuvent les dispositions. Malheureusement, une nouvelle fois cet avis ne sera pas partagé par l'ensemble des organisations syndicales : Sud et Cgt ne signent pas l'accord salarial et mettent en péril les mesures obtenues par la négociation. Une nouvelle fois, les salariés risquent d'être privés de ces avancées. C'est dans ces conditions que la CFDT interpelle la DRH du groupe public SNCF pour lui demander par courrier le maintien de l'intégralité des mesures négociées. La direction y répondra favorablement.

Au cours d'une réunion marathon, la CFDT parvient à améliorer encore davantage l'accord de Branche signé en 2020. Cet accord ouvert à la signature réintègre non seulement la totalité des droits perdus suite à la dénonciation menée par la CGT mais permet aussi d'en gagner de nouveaux.

C'est ainsi que la CFDT obtient une augmentation de 3% des rémunérations minimales garanties, la mise en place d'une prime d'ancienneté, l'amélioration du paiement des heures de nuit et dimanche. Mais ce n'est pas tout, la CFDT fidèle à sa logique de protection, grave dans le marbre les facilités de circulation des cheminots lesquelles s'ouvrent à cette occasion à tous les salariés de la branche : une revendication historique CFDT qui militait pour des facilités de circulation universelles.



Le 13 décembre après consultation de ses adhérents qui donnent mandat à une écrasante majorité, la CFDT appose sa signature sur cet accord, malgré l'opposition dogmatique de la CGT. Cette fois-ci, cet accord sera appliqué car 3 organisations syndicales de la branche (Unsa Sud et CFDT) représentent plus de 62% des salariés de la branche.

FOYERS ORFÉA, HÔTELS, LOCAUX DE COUPURE ET DE RETOURNEMENT

La FGAAC-CFDT lance une grande enquête !



JANVIER 2022

En ce début d'année la CFDT soulève un lièvre. Depuis plusieurs années la direction de l'infra log national ne nomme pas les agents à la qualification des postes sur lequel ils travaillent repoussant à l'infini leur nomination. La CFDT ne laisse pas passer, demande et obtient la régularisation de tous les agents concernés en faisant respecter les règles statutaires.



Fin janvier, lors de son Conseil National, la CFDT Cheminots décide de valider le projet d'accord pour les salariés en situation de handicap. Soulignant quelques nouveautés : les comités techniques sont transformés en comité de pilotage ils seront en charge de suivre les engagements pris dans l'accord. Chaque SA devra définir sa propre feuille de route pour atteindre les objectifs fixés par l'accord et les moyens qui seront accordés.

Trois jours seront désormais accordés pour préparer chaque dossier de RQT.H. au lieu de deux. Une étude d'impact systématique sera réalisée avant chaque réorganisation. Enfin, une étude sur l'évolution des rémunérations des salariés en situation de handicap sera réalisée par l'entreprise qui s'engage à compenser tout écart constaté.



FÉVRIER
2022



En ce début février lors d'une table ronde notation, la CFDT réaffirme sa volonté de mettre en œuvre des mécanismes de neutralisation des effets de l'arrêt de recrutement au statut.

La direction proposera 5108 niveaux (soit -13 % par rapport à 2021), La CFDT obtiendra 562 niveaux supplémentaires soit un total de 5670 niveaux. L'occasion de rappeler, que la CFDT enregistre depuis quelques années un nombre important de réclamations des agents lors des notations : ce témoignage de confiance renforce la volonté de la CFDT d'être la première force de propositions dans l'intérêt des cheminots.

La déclinaison de l'accord classifications rémunérations de Branche en accord d'entreprise que la CFDT a négocié et signé ne sera finalement pas appliqué faute d'accord majoritaire : CGT et Sud n'ayant pas signé l'accord. Une nouvelle fois, ce sont des mesures unilatérales qui seront appliquées même si la CFDT a poussé pour que les dispositions de l'accord soient réintégrées dans la décision finale de l'employeur. Les dispositions protectrices concernant le dispositif de notation qui étaient dans le préambule de l'accord disparaissent au détriment des salariés concernés.

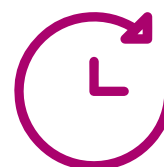
Pour les contractuels, une protection d'une évolution salariale de 0,8% pour les salariés contractuels, qui n'auraient pas vu leur rémunération évoluer sur 3 années consécutives, part en fumée à cause de l'absence de signature de CGT et de SUD.





Suite de la NAO 2021 et création des PR 14 et 21, La FGAAC-CFDT revendique la refonte de la grille TA/TB. En effet, la FGAAC-CFDT a été la seule OS à revendiquer et à obtenir le déblocage de la grille TA/TB lors de la Table Ronde Salariale du 17 novembre 2021

Faute d'accord, les mesures obtenues par la FGAAC-CFDT sont mises en oeuvre par voie unilatérale. Conformément à l'accord signé par la CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT, les premiers échanges, en lien avec les modalités de création de la TA2-14 et de la TB3-21, ont débuté avec la Direction.



À RégioRail, la CFDT conforte sa place de 1^{ère} organisation syndicale avec plus de 46,67% des voix confirmant ainsi le rôle croissant qu'elle joue dans la branche.

L'intéressement tombe dans les différentes SA : d'un montant divers selon les différentes SA, du mieux mais pas suffisant pour récompenser l'engagement des agents durant cette dernière année. La CFDT aura même dû pousser fort à la SA réseau pour permettre le versement d'un intéressement digne de ce nom par une mesure complémentaire exceptionnelle.

Si l'intéressement est devenu une réalité depuis quelques années à la SNCF grâce à la volonté de la CFDT, il faut se souvenir que des organisations syndicales y étaient farouchement opposées comme pour les titres restaurants. Des accords qui restent fragiles et qui devront être consolidés à l'avenir : mais attention pour cela, les cheminots doivent réfléchir lors des élections professionnelles au choix des organisations syndicales qu'ils souhaitent mettre en tête.



Le 21 mars dans un courrier, la CFDT interpelle le Président de la SNCF, elle demande des mesures d'urgence pour contrer l'inflation grandissante par une revalorisation de la valeur du point et permettre aux cheminots de faire face.

Un courrier qui sera suivi d'une demande d'audience unitaire signé par la totalité des organisations syndicales représentatives.





AVRIL
2022



La CFDT réagit par voie de presse à un article paru dans le Parisien évoquant les négociations d'un tarif préférentiel des péages pour la compagnie ferroviaire Trenitalia sur l'axe Paris Lyon.

Une ristourne généreuse de plus de 37 % accordée la première année par SNCF Réseau à l'opérateur transalpin. Une décision qui met à mal l'égalité de traitement entre SNCF et ses concurrents et qui renvoie à un financement déséquilibré du système. Un choix lourd de conséquences pour la CFDT avec un groupe public qui organise sa propre concurrence et fait peser un lourd tribut social sur les cheminots de l'opérateur historique.

Le 11 avril plusieurs centaines de cheminots se donnent rendez-vous à l'appel de la CFDT à Paris Austerlitz pour dire non à l'offre Ouigo classique, une filiale dédiée créée de toutes pièces par la SNCF pour rogner sur le modèle social Cheminot.

Si la CFDT n'est pas opposée à une augmentation de l'offre ferroviaire elle conteste farouchement les modalités de la création de cette filiale destinée à concurrencer les cheminots entre eux. Pour la CFDT OUIGO classique n'est qu'un galop d'essai, le risque de multiplication de filiales dédiées est réel avec à la clef le moins disant social comme boussole, les cheminots doivent réagir.

Négociations du protocole électoral pour les élections CSE, la première OS tente de détourner les dispositions légales et de l'accord de branche sur les classifications et rémunérations en essayant de priver les Agents de Conduite de leur positionnement dans le collège maitrise.



MÉDECINE D'APTITUDE La FGAAC-CFDT intervient sur les problématiques liées aux visites d'aptitude sécurité et obtient des avancées.



JUILLET
2022



Le 6 juillet à l'occasion d'un préavis unitaire CFDT CGT SUD lors de la table ronde salariale, des mesures salariales complémentaires à la NAO sont actées par la direction pour les statutaires et contractuels (majoration de 1,4% du point d'indice sur le salaire de base (pour les contractuels) + 400 € sur le salaire de base en année complète (soit 33,33€/mois), majoration des EVS et heures de nuits soit entre 4 et 7% , tout ceci de manière rétroactive depuis avril 2022.

Courant de l'été 2022, en pleine canicule, la CFDT poursuit son action auprès de la direction SNCF en demandant le possible port du bermuda pour les collègues en relation avec les clientèles. Certaines régions TER permettent le port de la tenue, d'autres pas, Voyages intègre la dotation d'une tenue adaptée pour l'été 2023.

La CFDT y veillera.

RÉTROSPECTIVE



SEPT.
2022

Le 14 septembre lors du rassemblement intersyndical (CFDT UNA et SUD, en l'absence assumée de la CGT), l'UTP accorde une revalorisation de 800 € pour les minima des classes 1 à 5 ; une revalorisation de 2,65% pour les classes de 6 à 9, une revalorisation à partir du 1^{er} septembre ; une Négociation Annuelle Obligatoire au mois de décembre.

Enregistrement en cabine, la CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT alertent les agents de conduite sur le projet SEVAC, pointant l'urgence dans laquelle le projet a été mené et les incertitudes juridiques, la FGAAC-CFDT s'oppose au projet.



OCT.
2022

La CFDT fait le point sur son action continue sur la rémunération depuis le 14 septembre 2021 où elle seule décrétait l'urgence salariale avec un rassemblement CFDT devant le siège de la SNCF.

Concernant la mise en œuvre de nouvelles PR, la FGAAC-CFDT continue son action et dénonce les conditions de mise en place des PR 14 et 21 et démontre, projet contre projet, ce que certains ont fait perdre aux salariés.

Toujours en octobre, une organisation syndicale, élections obligent se voient dans l'obligation de distiller des fake news (histoire de masquer leurs maigres bilans) concernant l'accord conventionnel qui a permis de sauver les facilités de circulation et de les élargir aux autres entreprises ferroviaires privées. La CFDT dans un vrai faux, propose un décryptage et fait tomber les masques.

du **NOVEMBRE**
17 au **NOVEMBRE**
24

JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT

SOUVENEZ-VOUS...

Le 23 novembre 2018, à l'issue du résultat des élections professionnelles où l'engagement de la CFDT en faveur de la protection des salariés n'avait pas été récompensé du succès espéré, la CFDT avait prédit « un avenir sombre pour le dialogue social et les cheminots ».

Ajoutant ceci « la direction peut être satisfaite, elle a obtenu ce qu'elle voulait. Nul doute que la vitrification du paysage syndical cheminot va occasionner un affrontement stérile. Pendant que les organisations syndicales radicales feront semblant de s'opposer sans chercher à négocier, la direction pourra poursuivre tranquillement sa politique de démantèlement de la SNCF à marche forcée, sans que personne ne soit en capacité de la contraindre à apporter des garanties aux cheminots grâce à des accords ».

Si on fait le bilan des accords ouverts à la signature ces dernières années, très peu ont été signés par une majorité d'organisations syndicales de cheminots laissant à la seule main de la direction l'avenir des cheminots.

Pour la CFDT, il est urgent de remettre de l'intelligence collective dans le dialogue social pour faire progresser les droits des cheminots et leurs protections. Dans ce contexte, la CFDT n'a jamais cessé de porter des propositions et d'agir pour améliorer le quotidien des salariés.

Voilà pourquoi, la CFDT c'est le bon choix et la bonne voie assurément pour tous les cheminots.

REJOIGNEZ-NOUS

**VOTEZ ET FAITES VOTER
CFDT**



DONNONS AU FERROVIAIRE LES MOYENS DE SON AMBITION

ALORS QUE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA DÉCARBONATION DES TRANSPORTS EST AU CŒUR DES ENJEUX DE LA MOBILITÉ DURABLE, LE FERROVIAIRE APPARAÎT, PAR SA NATURE, COMME LA SOLUTION LA PLUS ADAPTÉE. ENCORE FAUT-IL QUE LES INVESTISSEMENTS PUBLICS SOIENT AU RENDEZ-VOUS, CE QUI EST LOIN D'ÊTRE LE CAS AUJOURD'HUI.

Dans une tribune commune Laurent Berger, secrétaire général de la confédération CFDT et Thomas Cavel, secrétaire général de la CFDT Cheminots lancent un appel conjoint pour donner au ferroviaire les moyens de son ambition **TRIBUNE**

«Face aux crises multiples qui se succèdent, bouleversant nos vies et notre société, la question de la transition énergétique s'impose avec force. Elle impacte directement l'accès à des besoins fondamentaux, se nourrir, se chauffer et tout particulièrement la liberté de se déplacer.

LE FERROVIAIRE FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

Mais comment mettre à disposition une solution ferroviaire si l'outil industriel, malgré tous les discours, n'est pas au rendez-vous ? La parole publique est pleine d'ambition pour le ferroviaire. Les actes publics, eux, peinent à suivre.

Des actes, il en faut pourtant urgemment pour construire un service public ferroviaire accessible à toutes et à tous, suffisamment performant pour être attractif et fournir une solution économique et écologique de déplacements ouverte au plus grand nombre, en substitution ou en complément des modes de transports très carbonés

Au plus fort de la crise sanitaire, l'apport du ferroviaire a été essentiel pour l'acheminement

des denrées et des marchandises. Les « TGV médicaux » permettant de transporter des malades ont également démontré le caractère fondamental et indispensable du service public ferroviaire.

ET POURTANT, LA RECONNAISSANCE DES CHEMINOTES ET DES CHEMINOTS N'A PAS ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS

L'ouverture massive à la concurrence risque de déstabiliser le système dont la force repose sur sa capacité à proposer des solutions complètes sur un réseau entier.

Nous le disons clairement, il s'agit là d'une aberration, d'autant que l'ouverture à la concurrence n'apporte en soi ni baisse des coûts ni amélioration du service.

FACE À CETTE SITUATION IMPOSÉE PAR LA LOI, LA CFDT ŒUVRE POUR CRÉER DES DROITS PROTECTEURS ET NOUVEAUX POUR LES SALARIÉS

Pour que le ferroviaire puisse répondre aux enjeux de la transition énergétique, il faut un outil industriel performant et des salariés pour produire.

Offrir une solution ferroviaire à tous est indispensable. Cela nécessite des financements importants. Le contrat de performance signé entre l'État et SNCF Réseau prévoit 2,9 milliards

d'euros par an. Ces sommes pourraient paraître considérables. Pourtant, tous les acteurs et experts du ferroviaire s'accordent à considérer qu'il manque au moins un milliard par an pour assurer la maintenance du Réseau. Le Président de la SNCF a clairement exprimé la nécessité d'investir 100 milliards sur 10 ans pour pouvoir assurer la maintenance mais également la modernisation et le développement du réseau. Par comparaison l'Allemagne a budgété 86 milliards d'investissement sur les dix prochaines années. L'Italie, près de 190 milliards sur la même période.

VOILÀ LE PARADOXE AUQUEL LE FERROVIAIRE EST CONFRONTÉ : VOULOIR DU FERROVIAIRE SANS Y METTRE LES MOYENS

Comme de nombreux autres secteurs, notamment publics, le ferroviaire souffre d'un déficit d'attractivité. Celui-ci est à la fois lié aux conditions salariales et aux sujétions propres aux métiers.

L'amélioration des droits et l'obtention de nouvelles garanties sont au cœur de l'action de la CFDT. Pour autant, cela suppose que les partenaires sociaux du ferroviaire aient le courage de s'engager dans la négociation et la construction de l'avenir. Il faut de la clarté et de la franchise dans les positions et concentrer les actions sur une protection des salariés en rapport avec les contraintes de leur activité. La position de la CFDT est constante et transparente : la proposition de solution d'abord et toujours ; la capacité de mobilisation lorsque cela est nécessaire.

Le ferroviaire est une solution d'avenir. Il faut le défendre et le développer. Fidèle à ses valeurs, la CFDT a mis à disposition des parties prenantes un manifeste pour un système ferroviaire plus écologique et solidaire, fondateur du monde à venir.

C'est une base de proposition et de partage pour que chacune et chacun puisse contribuer à la construction d'un système ferroviaire public, utile à tous et porteur de solution pour un avenir plus solidaire et plus durable» ●

Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT
Thomas Cavel, Secrétaire général de la CFDT Cheminots



ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES : LA CFDT PORTE UNE REDISTRIBUTION ÉQUITABLE POUR TOUS ET UNE GESTION ÉTHIQUE ET TRANSPARENTE

A l'approche des élections professionnelles se dessine une foison de propositions de certaines organisations syndicales concernant les activités sociales et culturelles. Pourtant, pour beaucoup de cheminots, peu de choses évoluent, la redistribution est maigre voire inexistante et un besoin de changement se fait ressentir comme l'a démontré l'enquête de la CFDT cheminots Pays de La Loire. Quelle est la différence entre un CSE géré par la CFDT Cheminots et un autre CSE ? Pourquoi la CFDT Cheminots est aujourd'hui la seule organisation syndicale à ne pas avoir signé l'accord CASI ? Autant de questions légitimes que les cheminots sont en droit de se poser avant de choisir les organisations syndicales qui les représenteront pour les 4 prochaines années **DÉBAT**

Disons-le clairement, les équipes CFDT qui sont en responsabilité dans certains CSE présentent des bilans transparents dans lesquels le souci de l'Euro bien dépensé est une exigence et une réalité.

POURQUOI ?

La volonté des élus CFDT est double : assurer une redistribution sous forme de prestations au plus grand nombre tout en respectant un équilibre budgétaire. Pour cela pas de dépenses superflues, car ce sont nos élus qui font le boulot et non des salariés recrutés et rémunérés sur les budget des CSE. Si ce détail peut apparaître anodin pour certains, la différence est de taille. Au-delà de la question économique et de l'enveloppe à redistribuer aux agents, cela signifie également que les élus CFDT s'engagent pleinement dans leur mandat et ne déportent pas le travail à réaliser sur d'autres. Les sommes en jeu sont considérables. En effet, il a par exemple été constaté qu'un CSE TER d'une région employait 36 salariés quand celui de Siège Réseau géré par la CFDT n'en employait aucun pour permettre une plus grande redistribution des sommes sous forme de prestations (chèques cadeaux, chèques vacances, subventions sports).

**LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES,
UNE AIDE VÉRITABLE POUR AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE VIE ET INDISPENSABLE
EN TEMPS DE CRISE**

Là encore, les élus CFDT en responsabilité ont fait le boulot. Contrairement à d'autres CSE, l'argent n'a pas été mis en réserve mais bien redistribué aux salariés. **C'est une question éthique qui a son importance.** Pourquoi arrêter de délivrer des prestations aux collègues durant le confinement au moment où les cheminots en ont le plus besoin ? Ce débat n'a pas eu lieu à la CFDT car dans l'ADN qui forme les valeurs de la CFDT, il n'aurait pas été pensable de priver les cheminots des fonds qui leur reviennent.

LE CASI, C'EST QUOI ?

Depuis les dernières élections et l'accord CASI (comité des activités sociales interentreprises) signé par les organisations syndicales CGT, UNSA et SUD-RAIL, la gestion d'une grande partie des activités sociales s'opère par cette nouvelle instance. **Pour rappel, la CFDT est non signataire de cet accord,** car il organise, à son sens, la captation des fonds dédiés aux activités sociales des cheminots par des politiques d'emplois à discrétion plutôt que de la redistribution aux cheminots. Elle ne siège donc pas dans cette instance. Contrairement aux bonnes promesses, le mandat passé montre qu'il n'y a pas eu partout et tout le temps d'information sur l'utilisation des fonds gérés par les CASI.

UN GROS MANQUE À GAGNER POUR LES CHEMINOTS

Du fait de cet accord, les CSE se voient privés d'une part considérable de leur dotation financière que la loi leur attribue pourtant. Pour faire clair, c'est environ 440 euros par agent et par an qui filent dans les caisses des CASI. Les trois signataires ont donc allègrement foulé au pied les résultats électoraux des CSE et s'accordent pour écarter la CFDT de toute présence dans les CASI, interdisant ainsi tout contrôle de l'utilisation de cet argent. La

CFDT avait pourtant exigé que les gestionnaires des CASI soient des élus des CSE. Cette proposition n'a pas été retenue, laissant une pleine liberté aux organisations syndicales de désigner qui elles veulent pour utiliser votre argent. Un accord qui s'apparente à une main basse sur les fonds qui doivent revenir aux salariés. La question est d'ailleurs simple et doit être posée à ceux qui ont signé cet accord : quel est le bilan des CASI après 4 ans de mise en œuvre et quel retour ont eu les salariés ? Trop peu voire pas grand-chose...

DES CANTINES QUI GRÈVENT UNE PART IMPORTANTE DE LA DOTATION DES CSE

La restauration participe au fonctionnement de l'entreprise. La CFDT revendique de tout temps la reprise des cantines par la SNCF. En effet, leur administration presque toujours calamiteuse réalisée par des élus plus syndicalistes que gestionnaires – refusant de prendre les décisions qui s'imposent – a pour conséquence de voir affecter jusqu'à 40% de la dotation sociale à cette activité. Or, moins de 10%

des cheminots fréquentent ces restaurants d'entreprise.

Sur ce point, la CFDT revendique que chaque salarié ait une solution adaptée

Cantine, prime panier ou tickets restaurant selon la situation de chacun. Pour cela le mot d'ordre est simple à la CFDT : la gestion des cantines doit revenir à la direction, ce qu'a réussi la CFDT qui a le secrétariat de Siège Réseau pour le RIE du campus Réseau.

Dès lors, pourquoi ne pas généraliser cette mesure sur d'autres périmètres et récupérer ainsi des fonds substantiels qui permettront de débloquer des marges de manœuvres budgétaires dans l'intérêt d'une plus grande redistribution ? C'est tout l'enjeu des élections à venir et l'intérêt de porter les listes CFDT aux prochaines élections professionnelles SNCF. Assurément le bon choix et la bonne voie, plus qu'un slogan de campagne, une méthode à appliquer pour en récolter les fruits ! ●



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LES ÉLECTIONS POUR LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DANS LES COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES AU SEIN DE LA SNCF SE DÉROULERONT DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2022. CE RENDEZ-VOUS DE DÉMOCRATIE SOCIALE EST TRÈS IMPORTANT. IL CONDITIONNE LA REPRÉSENTATION DES CHEMINOTES ET DES CHEMINOTS POUR LES QUATRE ANNÉES À VENIR. LA CFTD EST PRÉSENTE ET AGIT AU QUOTIDIEN POUR DÉFENDRE LES SALARIÉS ET AMÉLIORER LEURS DROITS.

C'EST EN PROXIMITÉ ET À LEUR SERVICE QUE LE SYNDICALISME SE RÉALISE.
LA CFTD PORTE DE NOMBREUSES PROPOSITIONS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR.
FACE AUX NOMBREUX ENJEUX ET AU REGARD DE LEUR IMPORTANCE,
LA CFTD PROPOSE, INNOVE ET APORTE DES RÉPONSES.



AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

1

Parce que de bonnes conditions de travail sont la base de toute activité, **la CFDT agit et intervient** au quotidien pour lutter contre leur dégradation et les améliorer.

Pour la CFDT, **les conditions de travail sont un levier incontournable afin d'équilibrer les charges et les ressources.**

Les conditions de travail emportent également les sujets de Qualité de Vie au Travail (Respect du droit à la déconnexion, amélioration des environnements de travail via les locaux, sanitaires, réfectoires, foyers...) mais aussi d'organisation du travail via OTS, enchaînement des journées, jour / nuit, RHR...)

LA RÉMUNÉRATION

Levier indispensable de reconnaissance de l'engagement et des compétences des agents mais également d'attractivité, la rémunération est un sujet majeur de l'action de la CFDT Cheminots.

La crise économique que nous traversons impacte nos conditions de vie et de travail. C'est pour cela que la CFDT est intervenue dès 2021 par la **mobilisation et la proposition**, pour contrer les effets de la crise. Gagner sur les rémunérations, c'est agir sur différents sujets : **la grille statutaire, la rémunération des contractuels, la reconnaissance de l'engagement des salariés.**

2

LES RÉMUNÉRATIONS AU SEIN DU GROUPE DOIVENT DEVENIR ATTRACTIVES, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Les actions de la CFDT ont permis des avancées (création de PR pour les statutaires, prime d'ancienneté pour les contractuels...).

Elle revendique un véritable 13^{ème} mois pour tous, des heures de dimanche et de nuit mieux payées, et l'alignement de LA PRIME sur la part variable des cadres (GIR).

De plus, l'augmentation des minimums salariaux est indispensable. Des actions de la CFDT, notamment au niveau de la branche ferroviaire, ont permis des avancées. Rendre son attractivité à la SNCF est urgent, nous continuerons à pousser !

L'EMPLOI

3

Cette question est vitale. Elle est au cœur des préoccupations de tous les salariés de tous les collèges (exécution, maîtrise et cadre). La diminution des emplois est plus que jamais violente et malmène les cheminots.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un triple problème : les difficultés d'embauche, la fidélisation des salariés et les départs. La CFDT Cheminots pousse sur 4 leviers :

- ▶ **Valorisation de nos métiers** prenant en compte leur technicité et leur utilité
- ▶ **Reconnaissance** de la responsabilité juridique individuelle des salariés lorsqu'elle est engagée
- ▶ Création d'un véritable accord sur la **gestion des parcours professionnels**. La mobilité doit être permise au niveau du groupe SNCF et de ses filiales et s'appuyer sur une politique de formation ambitieuse. Chaque agent doit pouvoir être acteur du développement de ses compétences, valoriser celles déjà acquises, et les faire reconnaître.
- ▶ Permettre à chaque agent de **vivre et travailler au pays**.

LE LOGEMENT

Un logement **décent**, à proximité du lieu de travail et à un **prix raisonnable** pour l'ensemble des salariés c'est **LA** revendication de la CFDT !

Le logement est un élément majeur du contrat social et une condition d'attractivité. Il ne suffit pas pour la SNCF de dire que « le logement est une composante de la marque employeur » et dans le même temps de procéder à la vente du patrimoine. **La politique logement doit devenir une réalité**, d'autant plus lorsque qu'il s'agit d'accompagner les agents lors de mobilité pour nécessité de service.

La CFDT travaille également à l'amélioration des aides à l'accession à la propriété.

4

LES 10 REVENDICATIONS DE LA CFDT CHEMINOTS

UNE MUTUELLE POUR TOUS

5

Depuis 2013 les employeurs ont l'obligation de participer au financement d'un contrat de mutuelle pour leurs salariés. La SNCF, elle, refuse d'appliquer cette obligation aux salariés statutaires ! **La CFDT Cheminots est la seule organisation syndicale à avoir assigné la SNCF en justice** pour faire appliquer ce droit dont sont privés des dizaines de milliers de cheminots. **La mutuelle pour tous, c'est une meilleure protection pour soi et ses proches**, plus de justice sociale et l'amélioration des conditions de vie et de pouvoir d'achat.

DES PRESTATIONS SOCIALES ACCESSIBLES, ÉTHIQUES ET ÉQUITABLES

Les activités sociales, c'est un budget. Il y a :

- Ceux qui l'utilisent pour faire vivre des structures qui ne bénéficient pas aux cheminots et qui vous expliquent que vous n'avez le droit à rien.
- Ceux qui vous promettent Bali en faisant profiter un tout petit nombre avec le financement de tous.

La CFDT, dans les CSE qu'elle dirige, met en œuvre des prestations pour tous, accessibles à chacun en fonction de ses revenus (Voyages, Cinéma à prix subventionnés, Chèques vacances, Sport d'hiver, Campings et mobil homes à prix réduits, chèques lire, participation au soutien scolaire...)

LA GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES PAR LA CFDT EST BASÉE SUR UN PRINCIPE SIMPLE : L'ARGENT DES CSE, C'EST CELUI DES CHEMINOTS, PAS CELUI DES ORGANISATIONS SYNDICALES. DANS LES CSE GÉRÉS PAR LA CFDT, LE BUDGET EST CONSACRÉ À TOUS LES AGENTS AVEC DES BARÈMES QUI TIENNENT COMPTE DES SITUATIONS DE CHACUN.

Audit des comptes, transparence financière et rigueur de gestion avec le souci de l'euro bien dépensé : **nos candidates et candidats s'engagent à l'exemplarité**. Le mandat qui vient de passer le prouve, là où la CFDT est aux commandes, les comptes sont équilibrés, les bilans sont accessibles et l'information est disponible pour toutes et tous.

LA RESTAURATION

7

Pour la CFDT Cheminots chaque salarié doit disposer d'une solution de restauration. C'est avec cette conviction que la CFDT a imposé les titres restaurants à la SNCF. **Parce qu'accéder à une solution de restauration répond à un besoin essentiel**, la CFDT vous propose :

- La reprise des cantines par les directions. Là où la CFDT l'a fait, la qualité a été maintenue et du budget a été libéré pour les activités sociales qui profitent directement aux salariés.
- L'extension des titres restaurant à toutes celles et ceux qui n'ont pas accès à des cantines, y compris aux télétravailleurs.
- Une compensation à destination des agents non éligibles aux titres restaurant.
- L'utilisation des titres restaurant comme moyen de paiement dans les Cantines et Restaurants SNCF.

L'AVENIR, COMMENT LE CONSTRUIRE ?

Face à l'éclatement de la SNCF, une seule réponse : **Unité sociale et valorisation des parcours !**

Les mauvais effets de la loi de 2018 se font durement sentir. L'arrêt du recrutement au statut a engendré des difficultés accrues d'attractivité, de fidélisation et une augmentation des démissions et autres départs. L'accélération du processus d'ouverture à la concurrence nous conduit à une politique de filialisation à outrance (TER, GIE Optim'service...) qui n'épargnera, à terme, aucun cheminot.

Face à cette situation, **la CFDT se bat pour l'égalité des droits et des garanties sociales** de l'ensemble des cheminots des 5 SA et pour l'extension des accords aux filiales créées ou à venir. C'est une condition essentielle pour réaliser des parcours professionnels à même de valoriser les compétences des salariés.

La CFDT propose des solutions pour les développer et les reconnaître à leur juste valeur. Cela implique que ces parcours professionnels soient construits à l'échelle des 5 SA et des filiales.

LA BRANCHE FERROVIAIRE

8

Si la branche a pu paraître abstraite et lointaine, l'accélération de l'ouverture à la concurrence fait prendre conscience de la nécessité de faire de la branche ferroviaire un « pivot social ».

En clair, seuls des accords de branche de haut-niveau permettent d'empêcher le dumping social. La CFDT Cheminots est pleinement impliquée dans la branche et l'a montré en négociant et en signant des accords. Elle a prouvé :

- ▶ Que des progrès étaient possibles (mise en place de la prime d'ancienneté de branche...)
- ▶ Que des protections de droits existants pouvaient être gagnés (Facilités de Circulation...)

«Si certains se servent de la branche «pour faire peur» et «capter les votes des cheminots», ils se contentent de leur rôle de commentateur ! La CFDT, elle, agit pour construire l'avenir.

LUTTER, SANS RELÂCHE, CONTRE LE SNCF BASHING

9

Conséquence ou origine des mauvaises décisions prises pour le ferroviaire et les cheminots, les attaques infondées sont devenues habituelles. **La CFDT combat par tous les moyens ces injustices et s'engage à poursuivre la défense des cheminots** et du ferroviaire dans les médias et auprès des décideurs.

CONSTRUIRE UN SYSTÈME FERROVIAIRE PLUS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

10

La CFDT Cheminots a publié un manifeste pour construire le monde ferroviaire de demain. Partagé avec les cheminots et les parties prenantes, **ce manifeste pose 11 propositions** concrètes pour inventer et construire un modèle ferroviaire dont la raison d'être est sociale et environnementale, avant que d'être économique.

**ÉLECTIONS
CSE -SNCF
17 AU 24
NOVEMBRE 2022**



UNE BONNE MUTUELLE ÇA NOUS FACILITE LA VIE !



91%
**DES ADHÉRENTS
RECOMMANDENT
LA MUTUELLE MGC***

* Baromètre annuel de satisfaction réalisé par Ifop en novembre 2021 auprès d'un échantillon représentatif de 800 adhérents MGC.



[mutuelleMGC.fr](https://www.mutuelleMGC.fr)



01 40 78 57 10

du lundi au vendredi, 9h à 17h30 (appel non surtaxé)



Mutuelle Générale des Cheminots (MGC), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN n° 775 678 550, dont le Siège social est situé 2 et 4 place de l'Abbé G. Henocque 75013 Paris, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

[mutuelleMGC.fr](https://www.mutuelleMGC.fr)

